



# Noix

**N°07**  
**06/06/2017**



#### Animateur filière

Sandra CHATUFAUD  
**FREDON Limousin**

[sandra.chatufaud@fredon-limousin.fr](mailto:sandra.chatufaud@fredon-limousin.fr)

#### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-  
Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

#### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents  
Blancs 87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de  
santé du végétal Grand  
Sud-Ouest Noix N°07 du  
06/06/2017 »*




Bulletin disponible sur les sites :  
[www.aquitainagri.fr](http://www.aquitainagri.fr) ; [www.limousin.synagri.com](http://www.limousin.synagri.com) ;  
[www.poitou-charentes.chambagri.fr](http://www.poitou-charentes.chambagri.fr) ; [www.mp.chambagri.fr](http://www.mp.chambagri.fr) [www.fredon-limousin.fr](http://www.fredon-limousin.fr)  
et sur le site de la DRAAF  
[www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :**  
[Formulaire d'abonnement au BSV](#)

## Ce qu'il faut retenir

- **Stades phénologiques :**
  - ✓ En secteurs non gelés : Gf « stigmates desséchés » selon les variétés
  - ✓ En secteurs gelés : Floraison étalée selon les situations.
- **Bactériose : risque de contamination élevé lors des épisodes pluvieux pour l'ensemble des variétés.**
- **Anthracnose : fin des projections primaires. Risque de contamination possible dans les vergers contaminés lors des prochaines pluies.**
- **Carpocapse : période de risque élevé de pontes et d'éclosions en tous secteurs.**

## Stade Phénologique

Stade	Description	Photo
Gf	<b>Dessèchement et noircissement des stigmates.</b> <hr style="border-top: 1px dashed black;"/> <b>Grossissement du fruit</b>	

Remarque : la notation des stades végétatifs a été faite sur des bourgeons pas ou peu atteints par le gel.

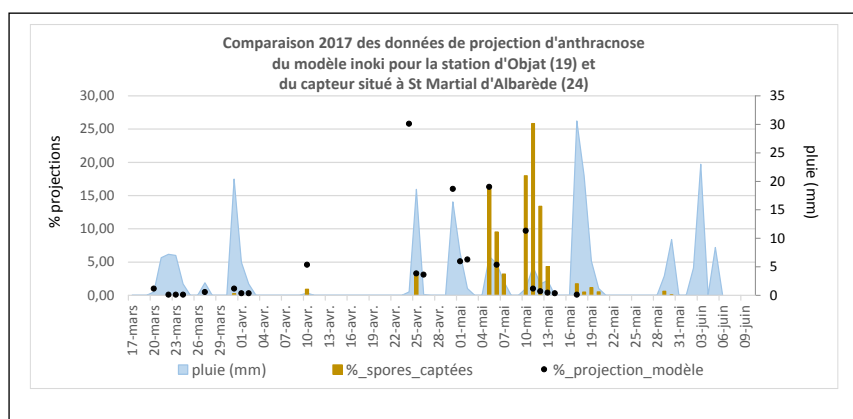
On note une reprise de la végétation des noyers dans les secteurs gelés. Les stades végétatifs sont très différents (Ff1 « émergence des stigmates » à Ff3 « début de brunissement des stigmates ») selon les situations (variétés, secteurs, importance du gel...). Les chatons ayant gelés, la pollinisation sera probablement difficile.

## Maladies

- **Anthracnose, *Gnomonia leptospyla***

### Suivi des projections

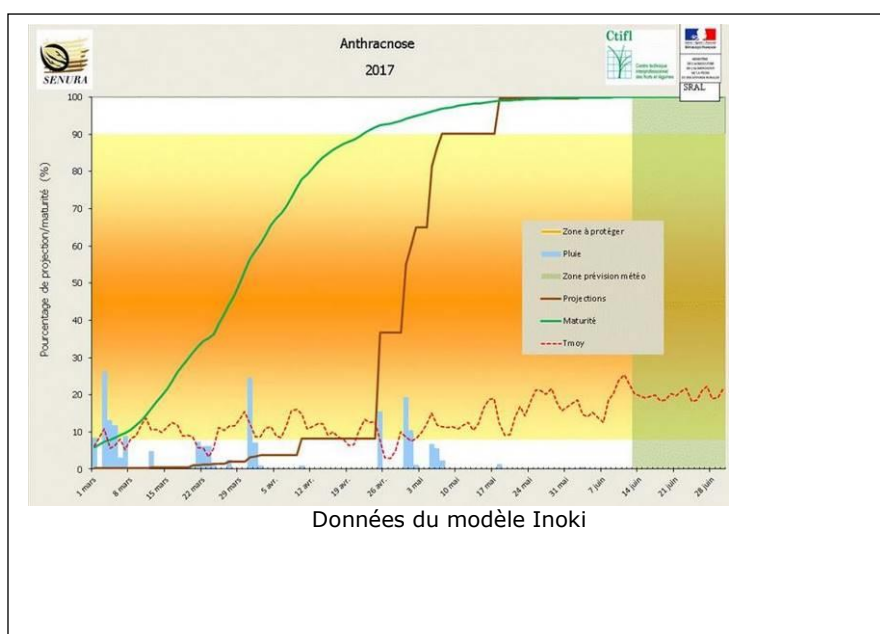
Le capteur sur le site de St Martial d'Albarède (24) ainsi que les lames sur le site de Creysse (46) nous informent que de très faibles projections de spores ont eu lieu lors des épisodes pluvieux du 17 au 31 mai.



### Données de la modélisation

A ce jour, selon le modèle de prévision (INOKI - Ctifl), **100% du stock de spores auraient été projetés** dont :

- 0.7% de projections de spores du 17 au 20/05,
- 0.3% du 29 au 31/05.



## Observations du réseau

Les symptômes sur feuilles sont maintenant nettement visibles sur de nombreuses parcelles avec des variétés précoces (Lara,...) en tous secteurs.

Le taux d'infestation semble plus important dans les parcelles accumulant un inoculum d'une année à l'autre que dans celles où l'antracnose est maîtrisée par le broyage des feuilles durant l'hiver et/ou par les traitements au printemps.

Les vergers correctement protégés au printemps doivent avoir actuellement un feuillage sain, capable de se maintenir en bon état jusqu'à la récolte.

En revanche, ceux n'ayant pas été protégés risquent de connaître une augmentation des dégâts d'antracnose occasionnant des chutes précoces de feuilles en été, surtout s'il y a de fréquents épisodes humides (forte hygrométrie, pluie) dans les semaines à venir, et ainsi d'obtenir des fruits de calibre inférieur.



**Symptômes sur feuille, sur rameau et sur fruits**  
Crédit Photos : Station expérimentale de Creysse (46)

### **Evaluation du risque :**

**La période de sensibilité est terminée. Toutefois des contaminations secondaires peuvent avoir lieu lors des prochains épisodes pluvieux dans les parcelles contaminées.**

### • **Bactériose, *Xanthomonas campestris* pv. *juglandis***

## Observations du réseau

Quelques taches sur les feuilles sont observées en verger de Lara.



**Symptômes sur feuille, sur rameau et sur fruits**  
Crédit photo : Station expérimentale de Creysse (46)

### **Evaluation du risque :**

**La période de sensibilité à la bactériose est toujours en cours pour les variétés qui sont en floraison, et également pour les jeunes plantations du fait de leur pousse active prolongée.**

**Les prochaines pluies devraient générer de nouvelles attaques de bactériose avec encore des risques de contaminations.**

**La bactériose reste également présente sur les arbres contaminés et peut se réactiver lors d'épisodes humides.** Le risque est alors proportionnel à la réceptivité du végétal : **en présence de blessures** dues au vent, à une pluie violente ou à la grêle (orages), **les bactéries peuvent pénétrer dans la plante et engendrer des dégâts.**

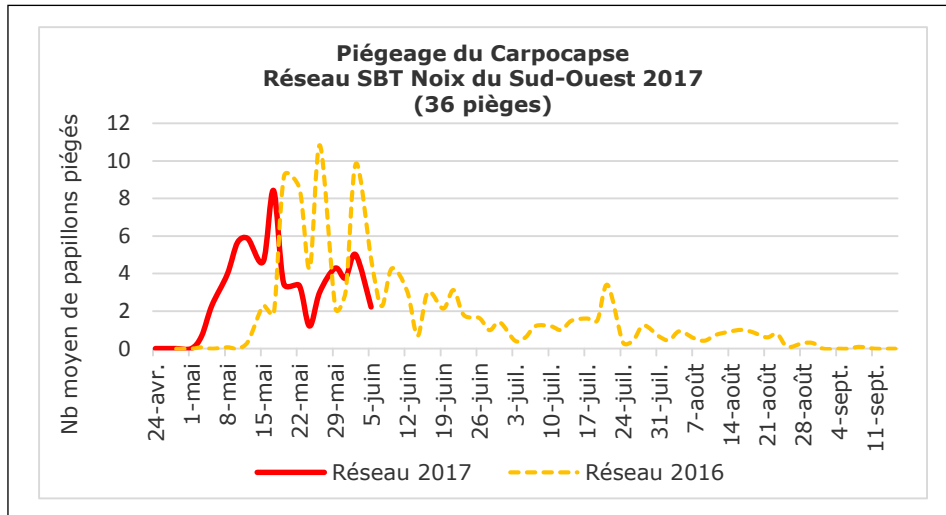
# Ravageurs

## • Carpocapse (*Cydia pomonella*)

### Observations du réseau

Le vol est en cours en tous secteurs.

On note des émergences plus précoces qu'en 2016. Le pic du 1<sup>er</sup> vol, interrompu par de mauvaises conditions climatiques, se situerait vers les 15 – 19 mai. Puis suite à la hausse des températures après le 20 mai, on observe à nouveau des captures significatives. Depuis début juin, on constate une légère baisse du niveau de piégeage.



A titre indicatif, le chiffre de **10 captures sur 7 jours, c'est à dire en faisant le cumul des trois derniers relevés** (ceux-ci étant réalisés les lundis, mercredis et vendredis), peut être retenu comme seuil d'alerte.

### Données du modèle

Au 6 juin, la modélisation indique que, selon la précocité des secteurs :

- ✚ **secteurs tardifs (bassin d'Objat)** : 68 à 73% des émergences de papillons auraient eu lieu, ainsi que 56 à 61% des pontes et 23 à 32 % des éclosions.
- ✚ **situations précoces (Lot-et-Garonne, Gironde, Sud-Dordogne et Sud-Lot)** : 82 à 85% des émergences de papillons auraient eu lieu, 71 à 75% des pontes potentielles de la première génération auraient été déposées et 49 à 55% des éclosions auraient eu lieu.

Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières (17 – 19°C) pour les jours à venir :

- ✚ la période de risque élevé des pontes devrait durer jusqu'au 10 - 14 juin en secteurs précoces et jusqu'au 19 – 25 juin en secteurs tardifs ;
- ✚ la période de risque élevé des éclosions devrait durer jusqu'au 19 – 24 juin en secteurs précoces et jusqu'à fin juin – début juillet en secteurs tardifs.

### **Evaluation du risque :**

**La période à risque vis-à-vis des pontes et des éclosions est en cours en tous secteurs.**

Les pontes sont effectives dès lors que les températures crépusculaires sont supérieures à 15°C pendant 2 jours consécutifs avec des conditions sèches. Ne pas oublier également que la réceptivité du noyer suppose que de tous jeunes fruits soient présents.

**Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles**

1. Lors des périodes d'intervention sur des cultures peu mellifères mais en présence d'autres plantes en fleurs (semées sous couvert ou adventices) ou présentes dans un environnement à fort potentiel mellifère, dans les situations proches de la floraison des **noyers** ou lors de la pleine floraison, utiliser un insecticide ou acaricide portant la **mention « abeille »**, **autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles »** et **intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
4. Si vos parcelles sont voisines de ces parcelles en floraison, porter une grande vigilance à vos traitements.
5. **Les traitements effectués le matin présentent un risque supplémentaire** pour les abeilles car le produit peut se retrouver dans les gouttes de rosée du matin, source vitale d'eau pour les abeilles.

**Pour en savoir plus** : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Noix sont les suivantes** : FREDON Limousin, les Chambres d'Agriculture de la Corrèze, de la Dordogne et du Lot, la station expérimentale de Creysse, les coopératives PERLIM Noix / COOPCERNO / PROMONOIX / LA PERIGOURDINE / CAPEL / SOVECOPE / VAL CAUSSE / UNICOQUE / ECOLIM

***Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).***

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "*